

DEPÔT DE DOSSIER - DEMANDE D'INSCRIPTION ALSH ET/OU PERISCOLAIRE

Année scolaire : 20/ 20 Les dossiers incomplets ne seront pas réceptionnés							
Cadre réservé à l'administration Date de réception à l'accueil : Quartier de résidence :				Nom de l'agent	:		
COMPOSITION DU FOYER FISCAL (A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)							
REPRESENTANT L	EGAL 1 (per	rsonne qui sera	redevable de la fa	acturation)			
Nom : Date de naissance :							
Adresse:				c	ommune :		
Situation familiale :	Marié(e)	I Divorcé(e) □	1 Veuf (ve) □	Personne seule 🗖	Union libre	□ Pacsé □	
Employeur :.		dominilo		CDI 🗖	CDD 🗖	Intérim □ Autre □	
Mail:			00)	Juméro Allocataire CA	 F :		
CONJOINT DU REI	onsieur 🗖						
Nom :							
Adresse :	e :						
-			•				
Employeur :.					CDD 🗖	Intérim □ Autre □	
Régime : CAF 🗖 N	/ISA □ Autre	es 🖵 Numér	ro Allocataire CAF	:			
A REMPLIR UNIQUEMENT EN CAS DE SEPARATION OU DIVORCE (A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)							
REPRESENTANT L							
Nom :				Prénom :			
Lien de parenté : Pè					ommune :		
Situation familiale :	Marié(e) 🖵	l Divorcé(e) 🗆	1 Veuf (ve) □	Personne seule 🖵	Union libre	□ Pacsé □	
						Intérim Autre	
portable:		domicile :		bureau :		Interim Autre	
Mail:Régime : CAF 🗖 N	 ∕ISA □ Autre	@ es 🖵 Numér	Mro Allocataire CAF				
COMPOSITION DE LA FAMILLE (A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES) Nombre total d'enfants :(noter uniquement les enfants qui sont à votre charge)							
Nom		Prénom		Date de naissance		Ecole, collège, lycée, autre	

RESERVATIONS PERMANENTES ET/OU OCCASIONNELLES

Après avoir fait votre demande d'inscription, vous pouvez dès à présent faire votre <u>demande de réservation permanente</u> <u>et/ou occasionnelle</u> pour les activités du « périscolaire et du mercredi ». Pour les activités « ALSH Vacances », les réservations se font 4 semaines avant le début du premier jour des vacances.

Muni de votre accusé de réception, vous pourrez vous rendre sur la structure Périscolaire/ALSH de votre secteur pour procéder à vos demandes de réservations en respectant les délais impartis. Les validations de vos réservations vous seront données par le directeur de la structure selon les places disponibles.

<u>Note</u>: Concernant les enfants d'âge élémentaire fréquentant le centre de loisirs Leclere, une navette peut être proposée pour que l'enfant soit ramené à la fin du centre sur une structure de son secteur de domicile (selon place disponible). Toutefois, cette possibilité doit faire l'objet d'une demande au préalable auprès du directeur de la structure (lors de la réservation).

	doit faire l'objet d'une demande au préalable auprès du directeur de la structure (lors de la réservation).						
Enfant 1 (A REMPLIR EN LET	TRES CAPITALES)						
Nom :							
L'enfant est t'il déjà inscrit dans une école de Creil : Si OUI, école fréquentée :							
Enfant 2 (A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)							
Nom : Date de naissance : Lieu de naissa							
L'enfant est t'il déjà inscrit dans une école de Creil : Si OUI, école fréquentée :	OUI 🗖	NON Classe:					
Enfant 3 (A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)							
Nom :							
L'enfant est t'il déjà inscrit dans une école de Creil : Si OUI, école fréquentée :							
Demande de dérogation Périscolaire / ALSH							
Demande de dérogation F	Périscolaire	e / ALSH					
Demande de dérogation F Cocher le dispositif relatif à la demande de dérogation	Périscolaire Périscolaire						

Date souhaitée pour l'accueil :.....

Important:

- La demande d'inscription ne vaut pas réservation. Les demandes de réservations sont à effectuer auprès des
 directeurs des structures d'accueil périscolaire, ALSH et/ou peuvent être réalisées à partir du site internet de la ville
 sur « ESPACE CITOYENS ». Vos demandes de réservations souhaitées sur l'année ou occasionnelles ne
 valent pas validation automatique. Ces demandes sont étudiées et une réponse vous est donnée par les
 services concernés.
- Toute modification concernant les informations données, doit être signalée (adresse, numéro de téléphone, situation de famille, nom et numéros de téléphone des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, état de santé de l'enfant...).
- Si vous inscrivez vos enfants aux activités périscolaires ou ALSH, celles-ci sont payantes et calculées en fonction des ressources des familles (taux d'effort). Pour le calcul du taux d'effort, il est impératif de fournir les documents exigés (voir ci-dessous). Sans ces documents, le tarif maximum sera appliqué.

Je soussigné(e), Monsieur, Madame responsable légal de(s) l'enfant(s) certifie que les informations fournies sont exactes, et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des structures d'accueil périscolaires et ALSH.						
Fait à	, le	signature,				
Documents à fournir au moment de la demande d'inscription ☐ Copie des justificatifs de domicile de moins de 3 mois ☐ Copie de l'avis d'imposition (le plus récent) et copie de la notification de paiement des prestations CAF de moins de trois mois ☐ Copie des vaccins (se référer au carnet de santé) ☐ La fiche Enfant (à remplir obligatoirement) ☐ 1 photo d'identité de(s) l'enfant(s)						
Attestation d'assur Pour les réservations d	des enfants de classes maternel	de de réservation de d'inscription périscolaire et/ou ALSH lles fréquentant le périscolaire « matin et soir » : travail ou de formation de chacun des parents)				
Les documents officiels doivent être impérativement traduits en Français. Aucune photocopie ne sera faite lors de votre enregistrement						
Cadre réservé à l'admi	nistration					
Traitement du dossier						
☐ Accueil	: le	Agent :				
Observations :						